

<p style="text-align: center;">Réunion publique Quartier Nivelles Le 24 novembre 2015 à 19h à l'école de la Nivelles</p>
--

Présents :

Elus : Mme Martin, M. Vivet, M. Simonnet, Mme Puissesseau, M. Migeon, M. Guinard, Mme Roussel, M. Desperelle, M. Rabier.

Police Municipale : M. Sainjon

Comité de quartier de la Nivelles : Mme Caruso, Mme Prieur, M. Vacher

40 personnes présentes (en dehors des élus)

Mme Puissesseau remercie les habitants, les élus et la Police Municipale pour leur présence.

Conseils de prévention

M. Sainjon donne des conseils de prévention, des gestes simples à faire : faire remonter les infos très rapidement (démarcheurs, présence inhabituelle...). Si doute sur les démarcheurs, téléphoner en mairie ou à la Gendarmerie. Prévenir les voisins quand on part. Avec le dispositif « Tranquillité vacances », les patrouilles sont orientées en fonction de ce dispositif qui est valable tout au long de l'année. Dire aux voisins de relever le courrier. Laisser une lumière, un poste de radio allumé, mettre une alarme. Eviter de dissimuler les objets de valeur dans la salle de bain et la chambre.

Chaque soir, des patrouilles de Gendarmerie ont lieu à Meung.

Mme Martin explique que les élus ont fait le choix d'étoffer le réseau de vidéo-protection, ce qui permet d'être dans la fourchette basse des cambriolages. 23 caméras supplémentaires ont été installées cet été. Le constat est que la vidéo-protection dissuade.

Mme Martin montre ensuite un courrier de la Générale des eaux reçu dernièrement par bon nombre d'habitants et alerte sur ce genre de démarchage publicitaire bien ciblé et qui peut prêter à confusion. La Mairie ne cautionne pas ce type de courrier.

Questions :

- Stationnement gênant sur les trottoirs, notamment à la Haute-Croix : M. Sainjon explique que des contraventions sont régulièrement dressées (entre 200 et 300 par an) et que la Police Municipale ne peut pas verbaliser à tous moments car elle exerce plusieurs autres missions. M. Vivet intervient en disant que le projet d'aménagement de la place de la Haute-Croix, présenté lors de réunions publiques antérieures, ne fait pas l'unanimité et qu'il est nécessaire de le retravailler. Mme Martin répond que les élus sont bien conscients de ce problème de stationnement et que c'est avant tout un problème de civisme. Mais il faut penser aux commerçants : il ne s'agit pas d'interdire le stationnement sur la RD 2152. Il faut revoir cette question du stationnement (l'interdire tout un côté de la rue ?).

Une habitante ajoute que même sur des emplacements matérialisés au sol, les voitures se garent trop près des maisons. Le problème est le même avec les poubelles qui restent tout le temps sur le trottoir au lieu d'être rentrées.

Un habitant parle des pots de fleurs rue Jehan de Meung, trop larges d'après lui, si bien qu'un piéton ne peut passer entre ceux-ci et le front bâti. M. Simonnet rétorque qu'ils ont été placés de manière à laisser le passage d'un fauteuil roulant, et que les habitants et les commerçants sont satisfaits.

- M. Duboc revient sur le problème des poubelles et explique qu'elles ne sont jamais rentrées dans la cour de la copropriété rue de Basmont. Mme Martin propose qu'un courrier leur soit renvoyé. Il évoque également le problème que pose un camion qui

est très régulièrement stationné route des Marais : problème de visibilité très importante. M. Vivet est déjà allé voir le propriétaire pour le sensibiliser.

Présentation des animations du Comité de quartier de la Nivelles par Mme Prieur, conseillère au sein du comité de quartier :

Fête de la St Vincent le 24 janvier : la volonté était de faire revivre cette fête très importante pour les habitants, qui avait disparu depuis 50 ans. Beaucoup d'habitants se sont déplacés et ont apprécié cette fête. En 2016, elle aura lieu le 23 janvier.

Marche de printemps le 12 avril ; en 2016, le point de départ aura lieu aux Papecets.

Vide-greniers le 17 mai : 102 exposants, remerciements à M. Péan pour le prêt de jeux gonflables et au Comité des Fêtes « Meung dans la main » ; 1500 € reversés au Comité des Fêtes.

Fête des voisins le 13 juin ; en 2016, elle aura lieu place de la Nivelles.

Pique-nique interquartiers le 5 juillet

Prochaine manifestation : marche pour le Téléthon le samedi 28 novembre à 15h sous la halle.

Travaux à Meung-sur-Loire

Aménagements Chaussée du Grand Moulin : les 4 platanes, très vieux, seront abattus d'ici la fin de l'année. 5 arbres seront replantés, les places de parking seront matérialisées au sol. La totalité de la rue sera refaite avec un caniveau central pavé, le reste en bitume. La place sera bloquée pendant un mois le temps d'effectuer les travaux. Pas de places de stationnement réservées pour les habitants à terme.

Le montant des travaux sera de l'ordre de 150 000 €.

Aménagement des vestiaires du foot : installation de bâtiments modulaires (environ 52 000 €).

Parc d'activités « Synergie Val de Loire » : pour la première extension de 20 ha : les travaux d'aménagement de la 9^{ème} avenue sont presque terminés ; le Syndicat Mixte est en pourparlers avec des entreprises susceptibles de venir s'installer dans cette zone. Seconde extension de 40 ha dans un second temps.

Questions :

- Est-ce qu'il y a des modifications au niveau du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) sur la Nivelles ? Rien à signaler.
- M. Duboc demande si la hausse de population dans le quartier des Tertres est déjà perceptible. Mme Martin répond que le prévisionnel fait apparaître à terme une hausse de 1000 à 1500 habitants supplémentaires. Les logements collectifs vont bientôt être habités, les logements EDF le seront début 2016. Il reste 20 lots à vendre sur la centaine. Les écoles verront leurs effectifs augmenter sensiblement dans les années qui viennent.

Projet de réhabilitation des résidences Vallogis et de requalification des espaces publics aux Potières : réhabilitation de 80 logements par Vallogis (35 000 € par logement : travaux intérieurs et extérieurs). Certains garages seront démolis, des passages seront fermés, des parkings créés et le sens de circulation modifié.

Mauve du Moulin de la Fontaine : la création de banquettes végétalisées a pour but de réduire la largeur de la rivière afin d'éviter son envasement par accroissement de la vitesse du courant.

Installation d'une base-vie SNCF – Colas Rail : des algecos ont été installés sur le site des anciennes fonderies et vont accueillir pendant 6 mois environ 200 personnes pour le remplacement des rails entre La Chapelle-St-Mesmin et Suèvres.

Actualité intercommunale : une étude de faisabilité est en cours pour le regroupement des 4 Communautés de Communes suivantes : CC du Val des Mauves, du Val d'Ardoux, du Canton de Beaugency et de la Beauce Oratorienne. Le préfet doit sortir un schéma pour le 31 mars 2016, pour une application au 1^{er} janvier 2017. La loi NOTRe favorise l'intercommunalité plutôt que les communes.

« J'aime ma commune » : mouvement de l'Association des Maires de France, relayé par l'Association des Maires du Loiret, par lequel les maires entendent défendre les communes et leurs services de proximité menacés par les baisses de dotations de l'Etat.

Questions :

- M. Duboc fait remarquer qu'il est très difficile de se repérer parmi toutes les résidences aux Potières : il suggère qu'une signalétique soit mise en place.
- Un habitant signale que les plaques de la « Rue de L'Enfer » ont disparu ; idem sur la place de la Nivelles, une plaque aurait disparu. → à remplacer
- Problème de wifi sur la Nivelles : Mme Martin répond qu'il existe un calendrier du Département sur 5 ans pour l'arrivée de la fibre optique et que la Commune de Meung devrait être servie dans les premiers.
- Travaux rue St-Hilaire : enfouissement de la ligne haute tension entre Meung et St Ay réalisé par ErDF. Ne serait-il pas possible de mettre un feu le temps du chantier car difficultés quand 2 voitures se croisent.
- Le chemin de la Bonnerie n'est pas éclairé au fond. C'est le problème des lotissements particuliers qui se font au fil du temps.
- Un habitant fait remarquer que le secteur des Tertres et le parking du collège sont très éclairés, contrairement à d'autres secteurs. Mme Martin explique que l'éclairage de bon nombre de rues serait à rénover mais problème de coût.
- Problème avec un transformateur électrique chemin de St-Hilaire : il n'y a pas de lumière régulièrement dans certaines rues. M. Vivet répond que le problème est en cours de résolution.
- Question sur les travaux au château du Mariau : c'est un projet privé avec la création d'environ 35 appartements. Des problèmes de circulation sont à prévoir chemin du Mariau : le plan de circulation sera revu en concertation avec les riverains. Problème de visibilité à un stop chemin du Mariau.
- Que va devenir l'ancienne maison de retraite rue de Blois : projet d'hôtel. Mme Martin explique que Meung a un potentiel touristique indéniable et qu'il faut créer une dynamique autour de la Loire à Vélo, le château, etc. avec les commerçants. Il faudrait harmoniser les fermetures de ces derniers et obtenir qu'ils soient ouverts le dimanche matin lors du marché notamment.
- Le Dr Bellier va-t-il rester à Meung ? Mme Martin n'a pas d'informations officielles.

M. Simonnet termine en disant que 3 nouvelles passerelles ont été installées dans le Parc départemental en lien avec l'Association MARCHE le 14 novembre, et invite la population à les emprunter lors de promenades.

Il rappelle également qu'une distribution de compost aura lieu le samedi 28 novembre sur le parking de la piscine d'été.